

Qu'est-ce qu'un lieu ?

Jean-Paul HILTENBRAND

(7)A propos de la question « qu'est-ce qu'un lieu ? », je me suis dit que ce pouvait être le lieu, c'est-à-dire l'occasion, de prendre avis de mes dictionnaires. Je pensais trouver là quelque éclaircissement argumenté, tant ce terme me paraissait résister à mon intelligence de la chose. Et quelle ne fut pas ma surprise de n'y rencontrer que la plate évidence. Y a-t-il lieu de s'en étonner ? D'une certaine manière oui, car tous les auteurs se réfèrent en le citant ou en le paraphrasant discrètement, à Descartes : « Le lieu est une étendue concrète ou abstraite, une portion d'espace. » Mais alors, avant Descartes, quel sort était fait au grec *topos*, au latin *locus* ?

Il semblerait qu'il ne nous reste que les références savantes de *topoi koinoi*, des lieux communs, des *loci communes* latins qui désignent l'argument rhétorique élémentaire sur lequel l'opinion de tous doit être en accord.

Mais vous savez sans doute que ce qui fait problème à Aristote dans les *Topiques* et qu'il n'a pas résolu de suite, c'est un lieu commun qui comporterait l'accident dans sa référence. Comment supposer l'accord de tous ? Si je dis : « Ceci est mon lieu », j'avance une sorte de tautologie imaginaire opaque. C'est comme si je disais : « C'est mon étendue » ! Cela n'a pas de sens ou un sens assez pauvre. Tout au plus cela exprimerait une prétention d'appropriation, (8)et dans ce cas, assurément, c'est par accident. Ce n'est ni le propre ni le genre d'un lieu au sens des *Topiques* et cela ne saurait servir à fournir un point argumentaire commun. Vous voyez bien que le lieu en tant que chose, objet, résiste lui-même à parvenir à entrer dans les *topoi koinoi*.

Cette affaire de l'accident est importante, on va le constater en revenant à l'étymologie. La racine grecque a donné les formes savantes : toponymie, topique, isotope, utopie, atopie, etc., topologie.

La racine latine de *locus* désigne un lieu, une place, un endroit. C'est ce qui a donné local, localité, localisation, qu'il s'agisse de mémoire locale,

administrative, droit, etc., d'un local comme pièce. Par contre, il semblerait que la dérive de « lieu » à partir de *locus* ne soit pas certaine, la seule chose assurée est que ce terme vient de l'ancien français *leu*.

Il y a une autre chose intéressante que l'on constate en traversant les dictionnaires : le sémantème « lieu » est assez instable pour avoir permis d'entrer dans des expressions, comme : « donner lieu », « avoir lieu » ; pour indiquer l'occasion et surtout la raison : « Votre ressentiment me donne lieu de craindre votre vengeance » ; pour indiquer l'acte de remplacer : « Elle lui tenait lieu de tout ». Enfin la forme prépositionnelle : « Au lieu qu'ils travaillent, ils s'amusent. »

Pour finir, il y a une autre caractéristique importante à souligner : sans doute en raison du caractère tautologique du terme « lieu », celui-ci est dans l'usage habituellement accompagné d'un adjectif ou d'un complément. Ce qui donne : un lieu charmant, champêtre, retiré, solitaire, sûr, un lieu saint ou maudit, etc. ; et encore : un lieu de perdition, de débauche, de travail, du crime, de délit, de prière, mais cette qualité n'appartient au lieu que par accident (cf. Aristote).

Dernière mention, et c'est avec celle-là que nous allons approcher le mieux notre questionnement. C'est ce qui concerne la forme vieillie du pluriel : les lieux. Ici encore on a à reconnaître le statut tout à fait particulier de ce terme ; ce pluriel n'est pas un multiple du singulier mais une forme particulière de métonymie : elle désigne les parties. Lesquelles ? On pourrait reprendre l'exclamation de Flaubert : « Les lieux, ah, ces braves latrines ! » Mais ce terme dans sa forme plurielle ne suggère pas seulement des lieux d'aisances. *Loci*, en latin plébéien, signifie les parties, c'est-à-dire crûment les parties génitales. (9) Alors plus avant, dans l'expression « le maître des lieux », désigne-t-il celui des latrines, des génitoires ? Pour éviter cette équivoque blasphématoire on utilise une expression synonyme ; on dit : maître de céans. Mais, hélas, c'est pire, puisque séant n'est autre que la partie charnue qui assure votre assise. Maître des lieux deviendrait alors maître des culs ! des derrières ! Il n'y a pas lieu, ici, parmi vous, d'insister pour savoir ce que pourrait être ce maître des culs, des lieux d'aisances, des génitoires, etc.

Ce parcours a pu paraître fastidieux cependant il n'est pas inutile puisque du même coup nous avons quelques aperçus sur le terme lorsque Lacan dénomme l'Autre comme lieu. Ce n'est pas simplement synonyme de l'Autre scène, *l'andere Schauplatz* de Freud. Qu'avons-nous appris dans cette traversée des dictionnaires ?

- Que le terme de lieu ne désigne pas par lui-même une entité cernable, repérable, appréhendable autrement que sur le mode imaginaire ou sinon à être qualifié « lieu de », c'est-à-dire par accident. Cela seul, ce caractère de vacuité sur lequel s'applique notre Imaginaire devrait mettre notre attention en éveil. En effet concernant ce lieu de l'Autre, Lacan le précise quelque part comme étant « place plutôt qu'espace » (*Ecrits*, p. 806) et aussitôt il le désigne comme trou dans le Réel, c'est-à-dire qu'il prend ses distances avec la définition cartésienne.
- Le second point apparu dans ce parcours est que ce lieu est également

celui du surgissement de l'objet en tant que métonymie et cela dans sa fonction la moins voilée. Ces deux traits amènent à ce constat que l'appréhension de la notion de lieu ne peut se réaliser qu'au travers de sa jouissance, que cette dernière se présente sur fond de vide ou qu'il s'agisse déjà de la jouissance d'un objet qui obture ce vide.

C'est sans doute en raison de ces caractéristiques que l'opération d'appropriation d'un lieu par l'effet d'une écriture prend cet aspect un peu fou que lui confère l'acte de propriété. En effet, devenant privé, il est dans ce cas toujours plus ou moins arraché à l'Autre par une opération symbolique. Je rappelle la formule de Proudhon : « La propriété c'est le vol... » Il convient d'ajouter : de l'Autre, du grand Autre.

En tous cas, il transparaît des définitions des dictionnaires, que le lieu s'inscrirait spontanément dans le registre du Réel. C'est un Réel, sauf à le (10)manipuler par une opération symbolique comme, par exemple, d'en faire un lieu saint, lieu de vénération, lieu de la révélation, où d'un lieu Réel on en fait un lieu Symbolique.

La grande question à présent est de savoir ce que le sujet peut considérer comme un lieu, comme son lieu ? Car si nous parlons du lieu de l'Autre inconscient, ce dernier lui reste d'un accès fermé. D'ailleurs ce lieu serait-il d'un accès si enviable ? De temps à autre nous avons l'indication qu'en ce lieu Autre inconscient se fait une cuisine au fumet pas toujours ragoûtant. Pourquoi engagerait-on le sujet à le reconnaître singulièrement comme son lieu ? Par contre un lieu identifiable par le sujet et qui se présente plutôt comme un chemin familier, c'est celui de la répétition, la répétition dans la mesure où son automatisme s'origine du Réel mis en place par le langage et articulé dans un discours qui cerne un point d'impossible. Point que Lacan appelle l'impossible du dire comme lieu du dit, que nous pouvons identifier comme étant celui subjectivement repérable par le sujet, en tant que lié à sa parole comme à son discours. Notre clinique fourmille d'exemples, j'en prendrai un.

Cet aveu de quelqu'un, de son souci de ne pas énoncer de sottises dans ses séances, crainte d'autant plus remarquable que cette personne est d'une grande culture qui est assortie régulièrement d'avis, opinions, jugements d'une extrême pertinence dans leur justesse. Bien que reconnaissant qu'une telle crainte n'est pas fondée, c'est plus fort qu'elle, elle ne parvient pas à s'empêcher de le redouter. Et d'expliquer comment en khâgne elle était dans l'obligation de réduire ses dissertations au plus juste de l'argumentation pour tenter d'éviter des assertions risquées qui l'auraient exposée à la sévérité du professeur de littérature. Il était aisé dans son histoire d'aller de sottise à sottise, de sottise à fille et de la fille à la compétition avec son frère aussi brillant qu'elle, devant un père bourru n'admettant aucune défaillance. Or aujourd'hui, quinze ans après la mort de ce dernier, elle cherchait une voie possible hors du réel qui fut le sien et qui lui a imposé tant de détours à son désir. Voilà bien un Nom-du-Père avec les symptômes qui l'accompagnent et qui vaut sans aucun doute comme lieu pour le sujet et comme lieu de son dit jusque dans ces séances.

Pour revenir à cette question du lieu comme lieu du dit, je vais essayer d'exposer ma thèse : c'est-à-dire ce qu'il en est de ce lieu du parlêtre en tant

(11) qu'il désigne l'impossible et que c'est lui qui détermine la répétition et participe à la causalité du désir. En effet si nous considérons que ce lieu du Réel est celui que nous déchiffrons sans cesse dans la cure comme étant le non-rapport sexuel dans la relation homme/femme, la question est alors : comment advient-il au sujet pour autant que ce Réel est d'abord « fixé à la structure du langage », comme dit Lacan ? Il n'est donc pas forcément présent initialement au discours de l'Autre, le petit de l'homme ne saurait l'appréhender comme tel au départ.

Ma thèse, je la précise, est que la demande, laquelle devant passer par les défilés du signifiant, c'est elle qui introduit ce Réel pour le sujet ; Réel dès lors noué au langage, instituant du même coup le signifiant du manque dans l'Autre comme lieu du trésor du signifiant – dans le meilleur des cas. Si Lacan a pu dire que la demande a un statut logique de l'ordre du modal c'est dans la mesure où la demande fait apparaître un défaut, un manque dans la chaîne signifiante même et que cette béance, nous pouvons la concevoir dans une première approche aussi bien comme une proposition, un signifiant, ou une lettre qui manque – identique à ce qui est présentifié sous la forme d'un élément exclu dans la rotation des chaînes de Markov – et qui signent une incomplétude de la structure langagière. Ce serait donc la demande qui introduirait dans l'expérience primitive du sujet ce trou Réel qui va constituer un modal, qui enveloppe l'ensemble des dits, comme l'énonce Lacan, et qui du même coup instaure une place, en tant que lieu du sujet. Toutefois, lorsque nous disons « lieu du sujet », il s'agit d'une formulation abusive puisque c'est aussi et surtout le lieu de l'Autre inconscient.

Dans la petite illustration, il est parfaitement audible combien le modal de la demande est organisateur des dits et ceci jusqu'à imposer la forme des écrits, c'est-à-dire que le déploiement du ou des désirs de cette personne est conditionné par ce trou ménagé par la demande. Bien sûr, étant femme, dans ce conditionnement symptomatique, elle n'y est pas-toute. Cette dernière remarque prendra son importance dans la suite.

A présent une nouvelle question surgit. Est-ce que le réel du non-rapport sexuel tel que le sujet adulte est appelé à l'affronter, est-ce que ce réel est la continuité de celui mis en place primitivement par la demande ? Autrement dit, est-ce qu'il s'agit du même lieu du dit ? La réponse est dans une certaine mesure oui et dans une autre non.

(12) C'est oui puisqu'en effet le fantasme mis en place dans la suite du trou ménagé dans la chaîne signifiante par l'opération de la demande, ce fantasme se maintient tel quel, présent et actif dans le non-rapport. Donc le trou du réel initial correspondant à ce fantasme est maintenu.

Dans le même sens du oui, il y a ce que nous avons rencontré dans la clinique de l'oralité lors de nos journées de Grenoble : à savoir que, dans certains symptômes de l'oralité, le suspend du sujet à la demande orale et au trou correspondant maintient in extenso le réel primitif d'autant que ce qui lui répond dans l'Autre c'est de se laisser nourrir ou dévorer, selon qu'il s'inscrit dans le registre de l'avoir ou de l'être. Seulement ce que nous avons appris dans ces cas-là, c'est que si cette demande particulière ou d'autres ont pu se

maintenir de manière aussi vive, c'est parce que le cours et la relance de cette demande n'ont pas été interrompus, c'est-à-dire que le Nom-du-Père n'est pas venu faire barre sur cette demande – je dis le Nom-du-Père, mais ce peut-être un autre signifiant qui intervient par son poids d'arbitraire.

En effet l'on peut considérer que l'un des aspects de la fonction du Nom-du-Père consiste à arracher le sujet du champ de la pulsion, à l'arracher de l'insatisfaction liée à l'exercice de la demande avec sa cohorte de frustrations imaginaires. On peut même admettre plus simplement que le refoulement de la pulsion est la trace laissée, consécutive au Nom-du-Père. Bien entendu, tout ceci correspond dans le vécu subjectif à l'équivalent de la castration.

Donc, si à l'interrogation précédente nous avons répondu oui – il s'agit des mêmes lieux –, dans la situation consécutive à l'intervention du Nom-du-Père par contre, nous devons bien admettre que ces deux lieux ne sont plus de la même nature. Et en effet, on conviendra qu'un monde organisé par l'objet oral se distingue radicalement, pour le sujet, d'un monde organisé à partir du signifiant du manque dans l'Autre. Ils se distinguent par ceci en particulier, que lors de la confrontation du sujet au réel du non-rapport, dans le premier cas cette confrontation reste sous le coup de la castration et de la fonction phallique, car l'objet oral a pour spécificité de maintenir présent l'interdit de l'inceste en son arrière plan ; alors que dans le second cas, cette condition de la castration a été franchie précédemment et donc la confrontation au réel du non-rapport se fait sans cette condition.

Pour revenir à présent à la question du lieu du dit pour le sujet, nous pouvons évoquer trois types de modalités qui peuvent apparaître à ce propos, (13) toujours consécutivement au trou réel qui a été mis en place dans la suite de la demande :

1. Le trou ménagé dans la chaîne signifiante reste béant, en tant que le S() y occupe l'espace, donc il s'agit d'un lieu vide.
2. Ce trou initial est occupé par a , l'objet cause du désir, et donc tous les dits vont venir s'enrouler autour de l'objet-cause, autour ou à partir du modal de la demande. En effet, le désir est organisé par le trou de la demande, cas habituel qui a permis à Lacan de tracer la topologie des tores.
3. Troisième alternative : dans le trou initial, le Nom-du-Père vient interjecter la fonction phallique où le phallus sera investi, selon les cas, dans le registre de l'avoir ou de l'être.

Sous chapitre de cette alternative : cette fonction phallique est venue occuper le lieu, induit par le jeu de réciprocité du désir et de la demande entre la mère et l'enfant – que la fonction paternelle vienne l'ordonner à son nom ultérieurement ou pas. Enfin, mention particulière pour la petite fille : dans la mesure où vis-à-vis de la béance primitive elle s'y détermine en tant que pas-toute () en relation avec ce lieu subjectif réel, c'est-à-dire également qu'elle n'est pas-toute prise dans la demande, par conséquent elle se trouve tout naturellement dans une certaine continuité dans cette même relation pas-toute à la jouissance phallique (Φx) . Du même coup, elle est pas-toute au lieu du dit. Ceci, bien entendu, implique un autre rapport à la fonction signifiante où

l'arbitraire du signifiant ne prend pas le même poids.

Je terminerai par cette note : si le Réel vient constituer le lieu des dits, il va sans dire que ce lieu va aussi être l'occasion d'une identification du sujet, par le biais de la coche qui marque le manque primitif du trait unaire que détermine la demande. Ce dispositif où le sujet dépend dans son existence même de ce rapport au manque éclaire la raison pour laquelle ce sujet est si attaché à la béance primitive déterminée par la demande, et donc à la fonction même de cette demande qui ne fait que répéter le trou initial réel.